

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 DÉCEMBRE 2022 à 8 H 30, salle du conseil.

Présents : tous les conseillers

convocation du 13/12/2022

Ordre du jour :

1/ Délibération fixant le nombre des adjoints

2/ Élection du ou des adjoints

3/ Délibération fixant le montant des indemnités

4/ Délibération désignant les délégués communaux aux différents syndicats auxquels adhère la commune

5/ Délibération fixant les délégations du conseil municipal au maire.

Le maire ouvre la séance à 8 h30 en présence de tous les conseillers

1/ nombre d'adjoints :

le maire propose de reconduire le choix de 2020, soit 3 adjoints. Le conseil valide à l'unanimité.

le maire propose soit de compléter le tableau par 2 nouveaux adjoints et Eric Bergé -jusqu'à ce jour 2ème adjoint, deviendrait 1^{er} adjoint ; soit de reprendre l'élection complète poste par poste le conseil valide la 1^{ère} proposition

2/ élections des adjoints

sont candidats Laurence Jacotot, Raja Masson, Jean-Roger Carle

le vote a lieu à bulletin secret,

après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Laurence Jacotot : 5 voix

Raja Masson ; 1 voix

Jean-roger Carle : 5 voix

Raja Masson se désiste,

2ème tour, sont candidats : JR Carle et Laurence Jacotot

Laurence Jacotot : 5 voix

Jean-roger Carle : 6 voix

est élu 2ème adjoint monsieur Jean-roger Carle , Il accepte le poste,

élection du 3ème adjoint

sont candidats : Patrick Buggio et Philippe Blois

Le vote a lieu à bulletin secret

résultats du dépouillement :

Patrick Buggio : 7 voix

Philippe Blois : 4 voix

Est élu 3ème adjoint : Patrick Buggio. Il accepte le poste,

3/Montant des indemnités des élus

le maire rappelle le montant attribué en 2020, il propose de reconduire les mêmes pourcentages, le conseil valide

1^{er} adjoint : 6,76 % de l'IB terminal de la FP 2^e et 3^e adjoint : 5,20 % ; pas de changement pour le maire.

La date de prise en compte sera le 17 décembre,

4/ Délégués communaux :

Le conseil doit procéder au remplacement des délégués communaux manquants notamment aux postes suivants :

Syndicat des eaux , il manque 1 délégué titulaire au côté du maire, Laurence Jacotot se propose, est élue à l'unanimité Laurence Jacotot

Siceco, il manque un suppléant ; Patrick Buggio est candidat. Il est élu à l'unanimité

SMTVO: il manque 1 délégué suppléant, Laurence Jacotot se présente, elle est élue à l'unanimité,

SIVU incendie secours : il manque 1 titulaire ; Jean-roger Carle est candidat, il est élu à

l'unanimité, il faut également 4 suppléants, sont candidats : MS Retel, Ph Blois, B,Ménigoz, R,Masson , tous sont élus.

Garants ONF : 1 poste à pourvoir ; Bastien Ménigoz candidat élu.

5/ Nouvelles délégations du conseil municipal au maire,

Le maire propose de renouveler les délégations accordées en 2020, les conseillers ont reçu le détail avant la réunion et ont pu en prendre connaissance ; le maire demande au conseil de bien vouloir lui accorder également la délégation n° 16 de la fiche n°3 , c'est à dire : « intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €, Le conseil valide la totalité.

L'ordre du jour est épuisé.

Eric Bergé demande des photos prises lors de la fête de Noël du 11 décembre, afin d'illustrer le petit journal ; à ce propos il souhaite également être aidé par 1 ou 2 conseillers, Raja Masson et Laurence Jacotot souhaitent participer et proposent d'ailleurs de créer une page FB ou Instagram,

Le conseil fixe la date de la prochaine réunion : mardi 17/01/2023 à 20 heures

fixe également la date de la cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants : dimanche 22 janvier à 11 heures,

la séance est close à 9 h 20,